

Type de réunion

Réunion de collège public

Discussion sur le constat

Le système actuel, dernier avatar de la réforme ambitieuse et généreuse mise en place il y a un quart de siècle, arrive en bout de course ; en effet :

- 1) Il n'a pas su prendre suffisamment en compte l'évolution des valeurs véhiculées par la société donc l'évolution des publics accueillis.
- 2) Il n'a pas su redéfinir d'une manière précise la place que l'école devrait occuper dans une société en mutation.
- 3) Il n'a donc pas su fixer clairement les objectifs, les finalités, donc les contenus et les méthodes, sauf en urgence.
- 4) Il a été dévoyé par un empilement de réformes plus ou moins heureuses qui se sont bousculées et qui, souvent, ont plutôt compliqué les problématiques que d'y apporter une solution.

Il est donc plus que temps de repenser entièrement l'école pour les années à venir.

05 Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

08 Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

22 Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ? (sujet traité par les enseignants)

L'école de demain devrait se construire autour de 6 idées-phares :

- Replacer le savoir au cœur de l'école, point de rencontre du professeur et de l'élève.
- Remettre l'accent sur la nécessité de l'effort qu'implique tout apprentissage, ce qui n'exclut pas le plaisir lié à la découverte.
- Placer l'élève en situation de réussite, en y associant le plus possible les parents.
- Prendre en compte la notion de temps, collectif lors de la mise en place de l'expérimentation, de l'évaluation, de l'amendement des réformes, individuel pour respecter les rythmes d'apprentissage notamment.
- Savoir-faire confiance aux acteurs du terrain pour imaginer des solutions adaptées, ce que d'ailleurs ils ont été obligé de faire (en biaisant !) pour remédier aux effets de certaines réformes, pour prendre en compte l'évolution des publics à laquelle l'institution ne propose aucune échappatoire.
- Sortir de l'incantation pour aller à l'action : assez de discours, de comités de réflexion,... des actes !

L'école de demain, pour redéfinir son mode de fonctionnement, devrait (sans hiérarchie dans les propositions ci-dessous) :

- Alléger les programmes, étaler les rythmes scolaires, réduire les effectifs dans les groupes à public en difficulté.
- Proposer des cursus individualisés de la maternelle à la 5^{ème} dans un premier temps (systématisation du fonctionnement par modules), de la 4^{ème} à la terminale dans un 2^{ème} temps, en prenant systématiquement et rapidement en compte les difficultés de chacun.

- Mettre en place des cursus diversifiés à l'issue de la 5^{ème}, avec des passerelles, en revalorisant fortement l'enseignement pré-professionnel, en redéfinissant la finalité et le contenu du Brevet des Collèges.
- Redonner tout son pouvoir de décision au Conseil de Classe pour le passage d'un module à un autre, d'un cursus à un autre.
- Donner du sens à l'évaluation, l'expliquer à l'élève pour le rendre acteur de l'évolution de sa scolarité.
- Donner du sens au savoir en recherchant le plus souvent possible la connexion avec des applications concrètes.
- Mettre l'accent sur la méthodologie, notamment dans les toutes premières années de la scolarité.
- Développer l'esprit critique des élèves par rapport à la culture visuelle.
- Redéfinir les statuts de l'oral et de l'écrit.
- Développer des situations où l'élève pourra s'exprimer individuellement sur le plan corporel (théâtre, arts, entretien...)
- Faire de l'apprentissage de l'utilisation des outils multimédias une discipline à part entière.
- Intégrer les heures d'études ou d'accompagnement au travail dans le temps scolaire en libérant un certain nombre d'heures de cours chez les enseignants pour ces tâches.

Afin d'accompagner les acteurs du terrain dans cette démarche, il serait bon :

1. De revoir les modalités de recrutement des enseignants en :
 - recentrant les épreuves de sélection sur les caractéristiques du métier.
 - validant autant les compétences professionnelles que les connaissances.
 - mettant d'emblée les étudiants en situation afin de pouvoir leur proposer une alternative professionnelle en cas d'échec patent.

2. De revoir la formation, notamment en IUFM, des enseignants en :
 - repensant certains modules en fonction de leur utilité.
 - mettant l'accent sur la pratique (utilité contestable du mémoire...).
 - prévoyant des modules de communication et de gestion de la dynamique des groupes.
 - mettant en place une formation à l'utilisation des multimédias.
 - choisissant des formateurs de qualité, qui aient une réelle connaissance du terrain (mi-temps formateur, mi-temps terrain).
 - créant des modules de spécialisation adaptés au niveau (maternelle-CE1, CE2-CM2...)
accompagnant réellement dans une classe partagée, avec le maître de stage, les PLC2 pendant toute une année.

3. De revoir les modalités d'affectation et de déroulement des carrières en :
 - valorisant les postes difficiles.
 - instaurant la parfaite transparence pour l'affectation des personnels.
 - reconnaissant l'investissement de l'enseignant.
 - revoyant le système de promotion automatique.

4. De mettre en place une formation continue de qualité :
 - par des stages de proximité sur la réactualisation des savoirs et des pratiques.
 - par la mise en place d'une structure de conseils avec des animateurs sur le terrain et à disposition des personnels en difficulté ou en recherche d'aide.

5. De redonner aux IPR et aux IEN les moyens de remplir leur mission première qui est d'aide, d'accompagnement, d'écoute sur le terrain.

6. De créer un observatoire national des pratiques pédagogiques évaluées et amendées avant diffusion.

7. De créer des postes d'assistants d'éducation ayant une connaissance de l'outil informatique, de doter les établissements en informatique d'une manière plus cohérente et plus substantielle.

19 Faut-il donner davantage d'autonomie aux établissements et accompagner celle-ci d'une évaluation ? (sujet traité par l'équipe de direction)

L'état des lieux nous paraît refléter la réalité du fonctionnement d'un établissement. Cependant la marge d'autonomie doit être accrue selon 3 idées fortes absolument nécessaires :

la confiance		- rapports avec la hiérarchie
la responsabilisation	<u>dans les domaines suivants :</u>	- le pédagogique
la contractualisation		- la gestion matérielle et financière

Rapports avec la hiérarchie

Trop infantilisants, freinent les initiatives locales : ne pas brider mais accompagner. Il serait plus efficace que le Chef d'Etablissement n'ait affaire qu'à un seul interlocuteur (un gestionnaire pour plusieurs établissements) qui ferait le lien entre l'établissement et les différents services : gain de temps pour tous, meilleure cohérence et possibilité pour l'équipe de Direction de s'occuper pleinement du terrain. Rendre aux IPR et I.E.N leurs missions premières : inspecter, conseiller et accompagner, suppression des missions qu'on leur confie et qui les éloigne du terrain, laissant le Chef d'Etablissement gérer seul les problèmes de personnel.

1) Le pédagogique

Donner au Chef d'Etablissement la possibilité d'assumer pleinement sa mission de responsable pédagogique :

- Pour accorder plus de confiance aux acteurs de terrain, face aux difficultés rencontrées.
- Pour donner aux équipes de Direction un droit de regard sur le nomination des personnels, (entretien en fonction du profil lié à la spécificité de l'Etablissement d'où nécessité de fixer des profils de postes par catégorie d'Etablissement. Ceci impliquerait de nouvelles modalités de recrutement des équipes de Direction : il faut des managers, bien formés (communication, management d'équipes...) qui soient d'abord uniquement des enseignants.

2) La contractualisation

Réfléchir à un nouveau mode de fonctionnement des Etablissements qui laisserait une marge plus grande aux équipes de Direction et basé sur la contractualisation. Par exemple sur le plan pédagogique, construire un projet pédagogique et financier sur 3 ans avec un bilan annuel intermédiaire et un bilan final au bout des 3 années. Ceci implique aussi la stabilité du personnel sur une période minimale de 3 ans. De la même manière, on peut imaginer un projet de financement pour 3 ans (fonctionnement et investissement) pour une plus grande souplesse, une adéquation plus juste aux réalités du terrain, les collectivités locales mettant leur savoir-faire au service de l'Etablissement (travaux « moyens » plus vite réalisés et souvent à meilleur prix). Ouvrir la composition des audits d'Etablissement au monde extérieur, les audits actuels n'étant que des évaluations d'Etablissement par la hiérarchie, qui a souvent oublié ce qu'est l'élève.

21 Faut-il redéfinir les métiers de l'Ecole ? (sujet traité par les ATOSS)

- 1) Développer le sens de la discipline. Ce mot définit, à la fois, une matière d'enseignement et un ensemble de règles de vie. Ceci n'est pas un hasard. Un apprentissage c'est une discipline à adopter, des postulats à accepter, une rigueur à acquérir (sur un terrain de foot, dans un laboratoire

de sciences...). La séparation entre instruction et éducation est donc mince. Pourquoi ne pas créer un cours de « savoir-vivre » durant toute la scolarité ? Au même titre que le français ou les mathématiques, les enfants apprendraient le savoir-vivre en groupe, en société ou seul. Pas un simple cours de morale, un cours expliquant le pourquoi des choses. Pour cela, nul besoin de matériel, par contre, il faut des professeurs convaincants et ouverts sur le monde. La formation actuelle porte trop sur le contenu : matières cloisonnées et trop vastes, alors que bien des élèves ne savent pas lire.

2) La décentralisation a apporté des moyens d'autonomie et de proximité. Le passage des ATOS à la fonction publique territoriale permettrait au Chef d'Etablissement de choisir ses collaborateurs administratifs et ouvriers. Toutefois, l'abandon du système actuel (moins de sécurité dans l'emploi) a pour corollaire la revalorisation des carrières, la validation effective des compétences et des services rendus et enfin, des garanties contre des pratiques proches du népotisme. La crainte du personnel tient à une trop grande mobilité qui permettrait toutefois, de favoriser la polyvalence.

3) Maintien du personnel ATOS au sein de l'Education Nationale dont nous sommes fiers de faire partie, pour défendre les valeurs de la République Française. Toutefois, revoir les formations initiales et continues de l'ensemble des personnels afin d'améliorer la communication (découverte du travail des autres catégories de personnel, comment travailler en bonne entente ?). De cette façon, la qualité du service pourrait être considérablement améliorée. Un poste dévolu à l'accueil est nécessaire dans chaque établissement : un lien entre les intervenants, une vue sur l'extérieur et l'entrée. L'accueil doit être un point fort. Poste d'accueil à profil défini par le Chef d'Etablissement.

4) L'état des lieux semble montrer le peu de place reconnu pour les personnels administratifs, techniques et ouvriers. L'élève n'est pas suffisamment perçu dans sa globalité.

Propositions :

- Des gens passionnés par ce qu'ils font pour donner le goût d'apprendre.
- Des infirmiers et des assistantes sociales à temps-plein dans les Etablissements.
- Des assistantes sociales dès l'école primaire pour lutter contre l'absentéisme et pour aider les enfants en situation difficile (familièrement parlant).
- Nécessité d'une polyvalence du personnel pour s'adapter aux différents postes.
- Davantage de formations.
- Deux mots capitaux : INFORMATION et COMMUNICATION entre tout le personnel et les différents établissements. Nécessité de reconnaître sur un pied d'égalité tout le personnel. Solidarité indispensable entre tous, dans un établissement.

5) Sentiment par le groupe d'appartenir davantage à l'établissement qu'à l'Education Nationale. Rôle primordial du Chef d'Etablissement qui tout en pilotant le bateau rame avec son personnel.

17 Comment améliorer la qualité de vie des élèves à l'Ecole ? (sujet traité par les élèves délégués)

1) Les rythmes scolaires

Les journées scolaires sont beaucoup trop longues, les cours de 17H00 à 18H00 ne sont pas profitables (déconcentration).

- Souhait de la fin des cours à 17H00 pour tous, sauf heure de vie de classe que nous souhaitons voir utiliser comme telle et non comme un cours à rattraper.
- Problème des options (2 heures de Langues Vivantes en section Européenne, latin, grec). 4 heures à répartir à d'autre moment de la semaine, mais pas le samedi : nécessité du Week-End pour décompresser.

Solutions à envisager :

- Créer un tronc commun de 2 ou 3 options (Arts Plastiques, Musique, Informatique) à partir de la 4^{ème}. Tous les élèves seraient obligés d'y participer sur 2 ans.
- Allonger l'année scolaire de 2 semaines (S+1 et R-1) : les vacances d'été sont trop longues, on s'ennuie.
- Créer des postes d'Assistants d'Education pour le site informatique de la 6^{ème} à la 3^{ème} : nécessité de pratiquer régulièrement, beaucoup d'élèves ne possèdent pas d'ordinateurs chez eux.

2) Les Etablissements

Un beau cadre de vie rend le travail plus agréable. Tout doit être fait dans ce sens : permettre que les travaux d'embellissement se réalisent plus vite.

3) L'écoute

Les professeurs qui le souhaitent n'ont hélas pas de temps pour écouter les élèves. Dommage ! Ces derniers se tournent vers la vie scolaire et trouvent toujours une oreille attentive. C'est positif. Il faudrait davantage d'Assistants d'Education pour accompagner les élèves dans leurs soucis quotidiens. L'Assistante Sociale et l'Infirmière devraient être à temps plein dans un collège en REP. Quelqu'un devrait être autorisé à donner des remèdes simples en l'absence d'infirmière : on ne devrait pas retourner chez soi pour un simple mal de tête. Le COP devrait être davantage présent dans l'Etablissement entre janvier et fin mai, au minimum 2 jours et demi.

12 Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'Ecole peuvent-ils favoriser la réussite des élèves ? (sujet traité par les parents)

1) Comment les parents peuvent-ils favoriser la réussite des élèves ?

Dès le primaire, il faut « inviter » les parents à l'école, leur présenter les matières enseignées, l'objectif de chacune. Leur faire comprendre que l'apprentissage scolaire nécessite travail et persévérance et qu'il leur appartient d'encourager ce goût de l'effort chez leurs enfants. L'absentéisme peut-être un facteur d'échec scolaire.

Définir les acquis indispensables pour le passage au Collège, rendu possible que si l'enfant les a assimilés → sinon fossé, situation d'échec. Créer des sections en primaire et au collège et proposer un rythme de travail mieux adapté aux élèves en difficulté...(groupes de niveaux).

Etre très attentif au moment de l'orientation. Etre à l'écoute de l'enfant et respecter ses désirs, analyser ses résultats. Informer les parents plus intensément et plus simplement. Revaloriser les lycées professionnels. Faut-il vouloir 80% de bacheliers ?

Certains établissements scolaires sont trop grands, créer de plus petites structures.

2) Quel rôle les associations peuvent-elles jouer ?

S'inspirer d'expériences réussies : une association de « parents-relais », créée, il y a 14 ans, à l'initiative d'un Chef d'Etablissement qui voulait construire une « passerelle » entre le Collège et les familles, permet aujourd'hui, à des parents d'être des acteurs à part entière dans la vie de l'Etablissement. Il faudrait développer de telles initiatives en octroyant aux responsables d'Etablissements les moyens pour donner la formation nécessaire aux parents prêts à s'investir dans de telles actions.

Proposer une aide aux devoirs, ouverte non seulement aux enfants mais aussi aux parents qui cherchent de l'aide pour mieux accompagner leurs enfants dans leur scolarité.

3) Comment responsabiliser les parents ?

L'école a pour mission d'instruire les enfants, celle des parents est de les éduquer. Il appartient aux parents d'apprendre aux enfants, dès leur plus jeune âge, que vivre en société implique le respect de certaines règles. Les parents ont des devoirs et des obligations qui ne sont pas du ressort des enseignants.

Revaloriser le rôle des parents en leur expliquant, lors de rencontres informelles, ou de réunions parents/professeurs par exemple, que tous les parents peuvent aider leurs enfants dès lors que l'on s'intéresse à eux. Encourager les parents à dépasser leur propre échec scolaire et leur angoisse face à l'école.

4) Les médias et les nouvelles technologies.

Il faut user de tout, et n'abuser de rien. Oui aux nouvelles technologies dans les écoles afin de rétablir l'égalité des chances pour les enfants de milieux défavorisés.

Redonnons à la lecture la place qui lui revient et informons les parents du « danger » à ne pas contrôler ce que leurs enfants regardent à la télévision.

5) Equilibre temps scolaire, temps libre, accompagnement scolaire

Il est impératif de laisser aux enfants un temps pour les activités extra-scolaires indispensables à leur épanouissement. Mais là encore, tout est question de mesure et de dose. Dans un sens comme dans l'autre, l'excès est mauvais.

Quant à l'équilibre temps scolaire, accompagnement scolaire, il va dépendre de l'enfant. Tous n'ont pas la même aptitude à assimiler.

On peut penser que les professionnels de l'enseignement ont déjà su déterminer AU MIEUX le temps qu'il fallait pour l'enseignement du programme scolaire. La question que l'on peut-être amené à se poser, en qualité de parents : l'enseignement dispensé est-il toujours en adéquation avec la nécessité ? Force est de constater que chaque ministre a amené sa réforme tant en matière de pédagogie, que de programmes scolaires au point que les parents se sentent parfois « dépassés ».

On a voulu un enseignement plus diversifié en primaire et éveiller les enfants à de multiples connaissances. A trop survoler certains domaines, ne risquent-ils pas de ne plus disposer de bases plus profondes requises pour l'enseignement en secondaire ?

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 Définir clairement les finalités de l'école en recentrant sur le SAVOIR (notamment les savoirs de base en primaire), L'EFFORT, L'AUTORITE.

2 Prendre en compte rapidement et systématiquement les aptitudes et les difficultés de chaque apprenant en inventant une nouvelle organisation, celle existant reposant sur des principes vieux de plus d'un siècle, en se dirigeant vers une évaluation par modules (unités capitalisables).

3 Accorder plus d'AUTONOMIE au terrain, en faisant confiance aux acteurs de base pour trouver des solutions répondant au mieux aux problèmes.